

[Introduction

En 1796, Laplace publie *L'exposition du système du monde*, ouvrage ayant pour but d'expliquer la naissance du système solaire. Il donne la première hypothèse de la naissance simultanée du Soleil et des planètes à partir d'un même nuage de gaz et de poussières en rotation. Napoléon fit remarquer à Laplace : « Votre travail est excellent mais il n'y a pas de trace de Dieu dans votre ouvrage », Laplace lui répondit : « Sire, je n'ai pas eu besoin de cette hypothèse.¹ »

À la fin du 19^e siècle, le mot « créationnisme » apparaît. Il désigne des mouvements anti-évolutionnistes apparus dans des Églises évangéliques nord-américaines. Ces oppositions se sont développées parallèlement à l'acceptation de plus en plus large, au sein de la communauté scientifique, de la théorie de l'évolution des espèces proposée par le naturaliste Charles Darwin. Dans un sens « étroit », les créationnistes sont ceux qui affirment que le récit de la Création, tel qu'il apparaît dans la Bible (la Genèse), doit être accepté à la lettre. On parle alors de littéralistes.

Historiquement, la doctrine de la Création – qui existait avant ces mouvements évangéliques – est une conception religieuse. Elle stipule que l'Univers, la Terre et tous les organismes qu'elle porte ont été créés par une *puissance surnaturelle* à partir du néant. Cette croyance en une Création originelle est plus particulièrement (mais non exclusivement) associée aux trois grandes religions monothéistes : judaïsme, christianisme et islam.

1. Bernard Nomblot, *Ciel et Espace*, juillet-août 1989.

Après plus d'un siècle de reformulation, sophistication, adaptation des discours créationnistes en fonction des avancées de la science, la définition classique paraît bien «étriquée». Les tendances sont aujourd'hui multiples, des créationnistes littéralistes jusqu'aux versions les plus «molles» qui acceptent une évolution si celle-ci est guidée par une transcendance (Dieu, en général). Il convient donc de parler «des» créationnismes que l'on peut définir comme étant «toutes les doctrines qui, à un moment quelconque de leur argumentation, font intervenir un être transcendant, hors de la nature, doué d'intentionnalité et de volonté, agent créateur et décisionnaire, à des degrés divers [...], de l'agencement de l'univers, de ses constituants et de ses entités²».

Les créationnismes se rejoignent aussi par certains «arguments» qu'ils utilisent pour nier la théorie darwinienne de l'évolution. L'un des exemples repris depuis cent cinquante ans est celui de l'œil et de son «irréductible complexité» (cf. la couverture de ce livre). Cette thèse stipule que certains systèmes biologiques sont tellement complexes que seuls un «*designer*» ou un «grand horloger» peuvent en être à l'origine. Les progrès en biologie aidant, les créationnistes «modernes» utilisent des «modèles» biochimiques et moléculaires (système immunitaire, flagelle de bactérie, etc.) pour illustrer cette «complexité», «preuve» de l'existence du créateur.

Au début des années 1990, un nouveau mouvement créationniste apparaît aux États-Unis : le dessein intelligent (*Intelligent Design*). Ce dernier a été largement

2. Marc Silberstein, «L'unité des créationnismes», *L'Idée Libre*, n° 279, décembre 2007.

évoqué dans la presse française depuis l'été 2005³, date à laquelle s'est tenu un procès à Dover, dans le Delaware. Les partisans du dessein intelligent tentaient par voie juridique d'imposer l'enseignement de leur doctrine dans les cours de biologie. En France, la menace créationniste est souvent vue comme un particularisme américain, lié au seul fondamentalisme protestant ainsi qu'à l'omniprésence du sentiment religieux dans la société américaine, plus particulièrement depuis l'élection de Georges W. Bush à la tête du pays en 2000. La France, elle, serait à l'abri⁴... Pourtant, en octobre 2005, la chaîne franco-allemande ARTE diffusait un documentaire intitulé *Homo sapiens, une nouvelle histoire de l'homme* présentant la thèse – pourtant rejetée par les scientifiques – d'une évolution humaine guidée. En février 2006, *Le Monde* publiait une tribune intitulée «Pour une science sans *a priori*» signée par des membres de l'Université interdisciplinaire de Paris, une association française qui œuvre pour un rapprochement entre science et religion. Les idées créationnistes existent donc bel et bien en France. Ces cas sont-ils isolés ? Les thèses créationnistes sont-elles susceptibles de prospérer en France ? En quoi le créationnisme est-il une question de société ? Autant de questions que nous nous sommes posées.

3. Cf., par exemple, *Le Nouvel Observateur*, hors-série n° 61, «La Bible contre Darwin», déc. 2005-jan. 2006.

4. À noter que, récemment, *Politis* (n° 972, 18-24 octobre 2007) et *Science & Vie* (n° 1083, décembre 2007) ont proposé un dossier sur le créationnisme en France. Cf. également le livre de Pascal Picq, *Lucy et l'obscurantisme*, Odile Jacob, 2007.